

Eglise Saint-Heray à la Mothe-Saint-Heray (MH n°40)

Cette église, implantée au centre du bourg, fut achevée en 1498. Incendiée par la suite, elle fut restaurée moins d'un siècle après sa construction. A l'exception de la flèche, l'église est partiellement classée. Son classement et sa reconnaissance locale expliquent l'enjeu **modéré** dont elle est l'objet.

L'église est implantée en cœur de bourg et la trame bâtie dense filtre toute visibilité sur la ZIP. Comme le montre la photo ci-contre, le relief associé au tissu urbain empêche également toute perception possible de la ZIP depuis la RD5 (Route de Pamroux). Depuis la rue du Barabas, en arrivant à la Mothe-Saint-Heray par le nord-est (nord du périmètre de protection), une covisibilité très furtive est possible entre la ZIP et le clocher de l'église. Aucune autre covisibilité n'est recensée depuis le reste de la ville étant donné la végétation et les masques bâtis. *La sensibilité est très faible.*

Abbaye Saint-Maixent à Saint-Maixent-l'École (MH n°87)

Au V^{ème} siècle, au cœur de Saint-Maixent-l'École, un monastère fut créé et deviendra par la suite une abbaye avec église abbatiale. L'abbaye a été dévastée au fil des siècles par les incendies et les guerres de religion avant d'être reconstruite dans un style gothique. La flèche est édifée à la fin du XIX^{ème} siècle. L'abbaye est désormais un monument historique classé et bénéficie d'une reconnaissance importante. *L'enjeu est modéré.*

Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'École, sur une pente de la vallée de la Sèvre niortaise dirigée vers le sud, la trame bâtie occulte les visibilités sur la ZIP. L'abbaye est intégrée au tissu bâti et à proximité, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP. Hors du périmètre de protection, depuis la D24, avant d'atteindre les premières habitations de Saint-Maixent-l'École, la route surplombe la silhouette de la ville et une covisibilité très discrète apparaît entre la ZIP et le clocher de l'abbaye (cf. photo 20). *La sensibilité est très faible.*



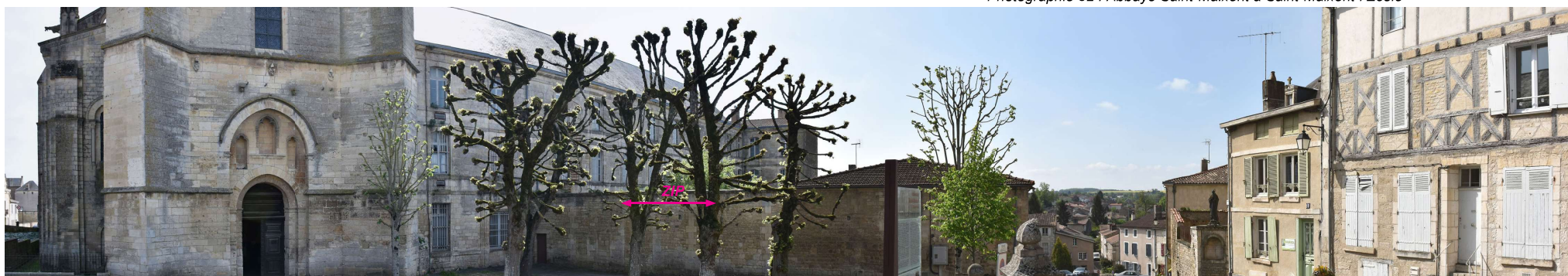
Photographie 31 : La flèche de l'église Saint-Heray émerge au-dessus de la silhouette urbaine de la Mothe-Saint-Heray



Photographie 34 : Depuis la rue du Barabas à la Mothe-Saint-Heray, covisibilité furtive avec la flèche de l'église



Photographie 32 : Abbaye Saint-Maixent à Saint-Maixent-l'École



Photographie 33 : Aucune visibilité possible depuis le parvis de l'abbaye à Saint-Maixent-l'École.

| Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée | | | | | | | | |
|---|---------|------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|--|-------------------------|-------------|
| N° | Départ. | Commune | Nom | Protection | Enjeu | Commentaire | Distance à la ZIP en km | Sensibilité |
| 13 | 79 | Chenay | Logis de Brieuil | Inscrit | Faible | Situé en bordure d'un méandre de la Sèvre Niortaise, le logis est implanté dans un contexte boisé. Les visibilitées vers la ZIP sont limitées par le relief d'un versant passant par l'est et le sud du hameau Brieuil (au niveau de la Garenne de Brieuil et du Vigneau). | 7,8 | Nulle |
| 14 | 79 | Vançais | Temple protestant | Inscrit | Faible | Le temple se démarque peu en terme de hauteur du bâti du bourg. Il est situé dans l'axe de la rue du marronnier orientée vers la ZIP. Cependant la végétation filtre les visibilitées vers la ZIP. Très faible visibilité depuis le sud du périmètre de protection. | 8,1 | Nulle |
| 15 | 79 | Vançais | Eglise Saint-Martin | Classé | Faible | Le clocher de l'église se démarque du restant du bâti mais la ZIP est masquée par la végétation (il n'y a pas de covisibilité). Depuis le pied du monument, la trame bâtie et la végétation empêchent les visibilitées vers la ZIP. Visibilité très partielle depuis le sud du périmètre de protection. | 8,2 | Nulle |
| 20 | 79 | Saint-Génard | Eglise Saint-Génard | Classé | Faible | Localisée à l'écart de l'urbanisation, le long de la D44, le contexte boisé autour de l'église filtre davantage les visibilitées déjà limitées par le relief. Depuis la limite nord du périmètre de protection, la ZIP apparaît dans l'axe de la route, sans covisibilité possible. | 8,9 | Nulle |
| 22 | 79 | Messé | Donjon | Inscrit | Faible | Le donjon est inscrit au sein du bourg, les visibilitées vers la ZIP sont masquées par le contexte bâti. En poursuivant la route qui borde le donjon, vers l'ouest, une fois le périmètre de protection dépassé, le paysage s'ouvre sur des prairies, et la position légèrement en surplomb permet des visibilitées partielles sur la ZIP. | 9,4 | Nulle |
| 23 | 79 | Beaussais-Vitré | Temple protestant | Partiellement classé | Faible | Un peu en retrait de la D10, et localisé en cœur de hameau, les visibilitées depuis le temple sont arrêtées par la végétation et le léger relief au sud de la route de la Mothe. | 9,6 | Nulle |
| 24 | 79 | Exoudun | Dolmen | Classé | Faible | Situé au nord du bourg d'Exoudun, dans une parcelle privée, le tissu bâti masque les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité possible. | 10,2 | Nulle |
| 25 | 79 | Exoudun | Logis de Boissec | Partiellement inscrit | Faible | Le tissu bâti masque les visibilitées depuis le pied du monument protégé. Covisibilité possible depuis la rue des Granges, davantage en hauteur. | 10,3 | Très faible |
| 26 | 79 | Saint-Génard | Château des Ouches | Partiellement inscrit | Faible | Le château est inséré dans un écrin boisé, à proximité de la Légère. La végétation arborée et le léger relief empêchent toute visibilité et covisibilité. | 10,4 | Nulle |
| 27 | 79 | Alloinay | Eglise Saint-Pierre de Loizé | Inscrit | Faible | Insérée au centre du bourg, le tissu bâti masque les visibilitées. Pas de covisibilité possible étant donné la masse végétale dense autour du bourg. | 10,5 | Nulle |
| 28 | 79 | Melleran | Eglise Notre-Dame | Classé | Modéré | L'église est implantée au cœur du bourg, au sein du tissu bâti. Le léger relief et le contexte végétalisé empêchent les visibilitées. Aucune visibilité recensée depuis le périmètre de protection. | 10,6 | Nulle |
| 29 | 79 | Saint-Martin-lés-Melle | Château de Gagemont | Partiellement inscrit | Faible | Implanté dans un contexte boisé, dans un point bas en bordure de l'Argentière, l'encaissement et les boisements empêchent les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 10,6 | Nulle |
| 30 | 79 | Tillou | Eglise Saint-Sulpice | Inscrit | Faible | Implantée au sein du bourg, le long de la D111, les visibilitées sont masquées par le contexte bâti. Aucune visibilité depuis le périmètre de protection. | 10,8 | Nulle |
| 31 | 79 | Paizay-le-Tort | Château de Melzéard | Partiellement inscrit | Faible | Inséré dans un écrin boisé en bordure de la Légère, l'encaissement et la végétation arborée empêchent toute visibilité et covisibilité. | 11,6 | Nulle |
| 32 | 79 | Bougon | Dolmen des Sept Chemins | Classé | Modéré | Covisibilité discrète entre le dolmen et le nord de la ZIP. | 11,7 | Très faible |

| | | | | | | | | |
|----|----|------------------------|---|-----------------------|-------------|--|------|-------------|
| 33 | 79 | Bougon | Dolmen de la Pierre Levée | Classé | Modéré | Covisibilité discrète entre le dolmen et le nord de la ZIP. | 11,7 | Très faible |
| 34 | 79 | La Mothe-Saint-Héray | Château (restes de l'ancien) | Partiellement classé | Fort | Il ne subsiste que l'orangerie et deux tourelles de ce château édifié en 1634. Ce monument est une propriété de la commune qui a été reconverte en salle d'exposition. Les reliefs plus au sud et la végétation arborée empêchent les visibilités. Aucune visibilité recensée depuis le périmètre de protection | 12,2 | Nulle |
| 35 | 86 | Brux | Logis des Chémérault | Inscrit | Faible | La distance et les différents rideaux d'arbres empêchent toute visibilité. | 12,3 | Nulle |
| 36 | 79 | Mazières-sur-Béronne | Cure | Partiellement inscrit | Très faible | Dans un contexte boisé, aucune visibilité ni covisibilité en raison du relief et de la végétation. | 12,4 | Nulle |
| 37 | 79 | Saint-Romans-les-Melle | Eglise Saint-Romans | Classé | Faible | Eglise située en contrebas le long de la D101 (Route de Melle), en creux de vallée d'un affluent de la Béronne. Aucune visibilité possible du fait du relief et du contexte boisé depuis le pied de l'église. | 12,5 | Nulle |
| 38 | 79 | Celles-sur-Belle | Menhirs (trois) | Classé | Très faible | Implantés au sein de prairies, la distance et les différents rideaux d'arbres empêchent les visibilités. | 12,6 | Nulle |
| 39 | 79 | Bougon | Eglise Saint-Pierre | Protection mixte | Faible | Au sein d'un contexte bâti, il n'y a pas de visibilité depuis les abords de l'église. Aucune covisibilité n'est recensée, le relief et la végétation masquant les vues. | 12,6 | Nulle |
| 40 | 79 | La Mothe-Saint-Héray | Eglise Saint-Héray | Partiellement classé | Modéré | L'église est implantée en cœur de bourg et la trame bâti dense filtre toute visibilité sur la ZIP. Depuis la route du Barabas ou la rue du Champ de la Bataille (quartier résidentiel), en arrivant à la Mothe-Saint-Héray par le nord-est (nord du périmètre de protection), une covisibilité très furtive est possible entre la ZIP et le clocher de l'église. | 12,8 | Très faible |
| 41 | 79 | La Mothe-Saint-Héray | Moulin à eau de Pont l'Abbé | Inscrit | Faible | Le moulin à eau est inséré dans un contexte encaissé et boisé qui empêche les visibilités. | 12,9 | Nulle |
| 42 | 79 | Bougon | Tumuli (groupe de six) | Classé | Modéré | Inséré dans un contexte boisé dense, aucune visibilité ou covisibilité ne peut filtrer. | 13,1 | Nulle |
| 43 | 79 | Celles-sur-Belle | Eglise paroissiale Saint-Hilaire (vestiges) | Classé | Faible | Implantée dans un encaissement, au bord de la Belle, le contexte boisé et le relief limitent les visibilités vers la ZIP. | 13,1 | Nulle |
| 44 | 79 | Celles-sur-Belle | Abbaye royale Notre-Dame | Partiellement classé | Fort | C'est un lieu de pèlerinage fréquenté, à proximité du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. L'abbaye accueille de nombreux événements culturels. Implantée dans un encaissement, au bord de la Belle, le contexte boisé et le relief empêchent les visibilités vers la ZIP. Aucune covisibilité n'est recensée. | 13,2 | Nulle |
| 45 | 86 | Saint-Sauvant | Eglise Saint-Romain | Classé | Faible | Insérée au cœur du bourg de Saint-Sauvant, le contexte bâti empêche les visibilités. | 13,2 | Nulle |
| 46 | 79 | Chef-Boutonne | Château de Javarzay | Classé | Modéré | Inséré dans un écrin boisé, au sein de la vallée de la Boutonne encaissée, il n'y a pas de visibilité possible. | 13,5 | Nulle |
| 47 | 79 | Chef-Boutonne | Eglise de Javarzay | Classé | Modéré | La trame bâtie limite les visibilités. Aucune covisibilité n'est recensée. | 13,5 | Nulle |
| 48 | 86 | Chaunay | Eglise Saint-Pierre | Inscrit | Faible | Le contexte bâti dense masque les visibilités depuis les abords de l'église. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 14,3 | Nulle |
| 49 | 79 | La Mothe-Saint-Héray | Dolmen | Classé | Faible | Le contexte densément boisé dans lequel est implanté le dolmen masque toute visibilité. | 14,7 | Nulle |
| 50 | 79 | Sainte-Eanne | Château de Villedieu de Comblé | Partiellement inscrit | Faible | Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux, masque les visibilités. | 14,8 | Nulle |
| 51 | 79 | Verrines-sous-Celles | Eglise Saint-Maixent | Classé | Modéré | Insérée dans un contexte encaissé, le long de la Belle, il n'y a pas de visibilité. | 14,9 | Nulle |

| | | | | | | | | |
|----|----|------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------|---|------|-------------|
| 52 | 79 | Salles | Château | Partiellement inscrit | Faible | Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux, empêche les visibilité sur la ZIP. La tour d'escaliers (seule partie inscrite) donne sur les jardins faisant dos à la ZIP. | 15 | Nulle |
| 53 | 79 | Salles | Eglise | Partiellement inscrit | Faible | Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux et la distance masquent les visibilité sur la ZIP. | 15 | Nulle |
| 54 | 79 | Pamproux | Halle | Inscrit | Faible | Intégré au sein du tissu bâti, il n'y a pas de visibilité possible sur la ZIP. | 15,3 | Nulle |
| 55 | 79 | Sauzé-Vaussais | Eglise de Vaussais | Classé | Faible | Le contexte d'implantation au cœur du hameau limite les vues. Des visibilité lointaines et ponctuelles peuvent cependant apparaître depuis le nord du périmètre de protection sans covisibilité possible avec l'église. | 15,4 | Nulle |
| 56 | 79 | Pamproux | Eglise | Classé | Faible | Depuis les abords de l'église, le contexte bâti limite les visibilité. Depuis l'impasse de Bellevue, au nord du périmètre de protection, une covisibilité partielle et ponctuelle apparaît entre la ZIP et l'ensemble de la silhouette de l'église. | 15,5 | Très faible |
| 57 | 79 | Bouin | Eglise Notre-Dame | Partiellement inscrit | Faible | Le tissu urbain filtre toute visibilité sur la ZIP. | 15,5 | Nulle |
| 58 | 79 | Souigné | Château de Reigné | Partiellement inscrit | Faible | La forêt domaniale de l'Hermitain masque toute visibilité depuis les abords du château. Il n'y a pas de vues possibles. | 16,2 | Nulle |
| 59 | 79 | Pioussay | Château de Jouhé | Partiellement classé | Modéré | Le château est implanté sur une légère butte par rapport à la D112 qui passe à ses pieds. Le contexte relativement boisé limite les visibilité sur la ZIP. | 16,4 | Nulle |
| 60 | 86 | Bruix | Eglise | Classé | Faible | Le contexte bâti, associé au relief et aux boisements occultent les visibilité. | 16,5 | Nulle |
| 61 | 86 | Champagné-le-Sec | Eglise Saint-Léger | Classé | Faible | Depuis les abords de l'église, le contexte bâti masque les visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 16,5 | Nulle |
| 62 | 86 | Bruix | Maison | Partiellement inscrit | Faible | La trame bâtie occulte toute visibilité sur la ZIP. | 16,6 | Nulle |
| 63 | 86 | Linazay | Logis du Magnou | Partiellement inscrit | Faible | Une covisibilité très partielle apparaît depuis la route perpendiculaire à la D37, en passant à proximité du logis. Cette visibilité reste ponctuelle et très discrète dans le paysage. | 16,7 | Très faible |
| 64 | 86 | Champagné-le-Sec | Maison noble | Partiellement inscrit | Faible | La trame bâtie du hameau et la distance empêchent les visibilité. | 16,7 | Nulle |
| 65 | 86 | Couhé | Halles | Inscrit | Faible | Inserées au sein du tissu bâti, il n'y a pas de visibilité possible. | 16,8 | Nulle |
| 66 | 86 | Couhé | Abbaye de Notre-Dame de Valence | Protection mixte | Faible | Implantée à l'écart de l'urbanisation, dans un méandre de la Dive, toute visibilité ou covisibilité est filtrée par le relief de coteau de la rive opposée et par les boisements qui la constituent. | 16,8 | Nulle |
| 67 | 79 | Pioussay | Eglise Saint-Martin | Inscrit | Faible | La distance, et les rideaux d'arbres successifs filtrent les visibilité. | 17 | Nulle |
| 68 | 79 | Souigné | Temple protestant | Inscrit | Faible | Aucune visibilité possible. Le tissu urbain et le relief s'ajoutant à la distance d'éloignement à la ZIP. | 17,4 | Nulle |
| 69 | 79 | Sainte-Eanne | Eglise Saint-Emmeran de Sainte-Eanne | Inscrit | Faible | Le contexte boisé limite toute visibilité. | 17,6 | Nulle |
| 70 | 79 | Périgné | Eglise Saint-Martin | Classé | Modéré | Le relief et la trame bâtie du bourg empêchent les visibilité. | 18 | Nulle |
| 71 | 79 | Limalonges | Maison | Partiellement inscrit | Faible | Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible du fait du tissu urbain et de la distance d'éloignement à la ZIP. | 18 | Nulle |
| 72 | 79 | Limalonges | Eglise Saint-Jean Baptiste | Classé | Faible | Le contexte d'implantation en cœur de bourg ne permet pas de visibilité ou de covisibilité avec la ZIP. | 18,1 | Nulle |
| 73 | 86 | Rouillé | Temple protestant | Inscrit | Faible | Depuis les abords du temple, le contexte bâti limite les visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 18,8 | Nulle |

| | | | | | | | | |
|----|----|-----------------------|----------------------------------|-----------------------|--------|--|------|-------------|
| 74 | 16 | La Forêt-de-Tessé | Logis de Tessé | Inscrit | Faible | Le logis est implanté au cœur du hameau. Le relief vallonné, les écrans boisés et la distance empêchent les visibilitées. | 18,8 | Nulle |
| 75 | 79 | Soudan | Eglise Notre-Dame | Classé | Faible | Le relief de la Plaine de Bergerac et les écrans boisés suffisent à masquer les visibilitées sur la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 18,9 | Nulle |
| 76 | 86 | Bruix | Château d'Epanvilliers | Inscrit | Faible | Les boisements denses de la Garenne d'Epanvilliers masquent la visibilité depuis les abords du château. Une route au nord ouest du périmètre de protection permet des vues lointaines et très partielles sur la ZIP, sans covisibilité possible avec le château, inséré au sein de son écrin paysager. | 18,9 | Nulle |
| 77 | 86 | Rouillé | Eglise Saint-Hilaire | Partiellement inscrit | Faible | Depuis les abords de l'église, le contexte bâti limite les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 18,9 | Nulle |
| 78 | 79 | Vernoux-sur-Boutonne | Domaine du Grand Port | Partiellement inscrit | Faible | Les nombreux rideaux d'arbres et la situation en creux de vallon limitent les visibilitées vers la ZIP | 19,1 | Nulle |
| 79 | 79 | Aignonay | Logis du Breuil Malicorne | Inscrit | Faible | Implanté dans un contexte boisé, il n'y a pas de visibilité possible. | 19,3 | Nulle |
| 80 | 86 | Vaux | Eglise | Protection mixte | Faible | Implantée dans la vallée de la Bouleure, l'encaissement et les boisements de fond de vallée masquent toute visibilité. | 19,6 | Nulle |
| 81 | 79 | Nanteuil | Dolmen dit de la Croisanière | Classé | Faible | Situé dans une parcelle privée et dans un contexte boisé, le dolmen est très peu visible depuis l'espace public. Depuis le périmètre de protection, des visibilitées sur la ZIP sont possibles notamment depuis la rue de la Croisanière, sans covisibilité possible avec le dolmen. | 19,8 | Nulle |
| 82 | 16 | Theil-Rabier | Eglise Sainte-Radegonde | Inscrit | Faible | L'église Sainte-Radegonde est implantée dans un creux, le relief occultant les visibilitées vers la ZIP. Aucune visibilité n'est recensée. | 20,1 | Nulle |
| 83 | 79 | Limalonges | Tumulus des Nouverteils | Inscrit | Faible | L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité. | 20,2 | Nulle |
| 84 | 79 | Limalonges | Dolmen dit la Pierre Pèse | Classé | Faible | L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité. | 20,3 | Nulle |
| 85 | 79 | Saint-Maixent-l'école | Eglise Saint-Saturnin (vestiges) | Classé | Faible | Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP. | 21,3 | Nulle |
| 86 | 79 | Saint-Maixent-l'école | Eglise Saint-Léger | Partiellement classé | Faible | Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP. | 21,3 | Nulle |
| 87 | 79 | Saint-Maixent-l'école | Abbaye | Classé | Modéré | Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP. Hors du périmètre de protection, depuis la D24, avant d'atteindre les premières habitations, une covisibilité très discrète apparaît entre la ZIP et le clocher de l'abbaye (cf. photo 20 au paragraphe 3.2.1.1) | 21,4 | Très faible |
| 88 | 79 | Saint-Maixent-l'école | Porte Chélon | Classé | Modéré | Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP. | 21,6 | Nulle |
| 89 | 79 | Secondigné-sur-Belle | Eglise | Classé | Faible | La ripisylve des rives de la Belle joue un rôle d'écran non négligeable mais c'est avant tout le relief qui limite les visibilitées du fait de la localisation de l'église en bordure de la Belle et donc en creux du vallon l'accompagnant. Il n'y a pas de covisibilité recensée. | 21,8 | Nulle |

Tableau 3 : Inventaire des monuments historiques dans l'AEE.



Photographie 35 : Eglise Saint-Pierre à Bougon (MH n°9)



Photographie 37 : Temple à Vançais (MH n°14)



Photographie 36 : Eglise Saint-Martin à Vançais (MH n°15)



Photographie 38 : Donjon à Messé (MH n°22)



Photographie 41 : Eglise Saint-Génard à Saint-Génard (MH n°20)



Photographie 40 : Eglise Saint-Pierre de Loizé (MH n°27)



Photographie 39 : Eglise Notre-Dame à Melleran (MH n°28)



Photographie 42 : Château de la Mothe-Saint-Héray (MH n°34)



Photographie 47 : Eglise de Javarzay à Chef-Boutonne (MH n°47)



Photographie 43 : Porte Chélon à Saint-Maixent-l'Ecole (MH n°88)



Photographie 48 : Eglise Saint-Romans à Saint-Romans-les-Melles (MH n°37)



Photographie 44 : Eglise de Salles (MH n°53)



Photographie 46 : Château de Javarzay à Chef-Boutonne (MH n°46)



Photographie 45 : Les halles (MH n°54) et l'église de Pamproux (MH n°56)

3.2.2.2 Les sites protégés inscrits ou classés

Les sites classés et inscrits sont des espaces ou des formations naturelles remarquables dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...). Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement (loi du 2 mai 1930, codifiée dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000). La mise en œuvre de cette législation relève de la responsabilité de l'Etat, et fait partie des missions du ministre de l'écologie. Le classement ou l'inscription justifie un suivi qualitatif, et notamment une autorisation préalable pour tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

On dénombre deux sites classés et un site inscrit.

Trois sites protégés, dont deux classés et un inscrit, ont été recensés dans les aires d'étude du projet. Ils sont localisés sur la carte ci-contre. On dénombre **un site naturel** : la grotte et la galerie de mines de Loubeau, ainsi que **deux sites liés au patrimoine architectural** : le cimetière de Verrines-sous-Celles et l'ensemble formé par le bourg d'Exoudun. Ces deux derniers se situent dans l'aire d'étude éloignée.

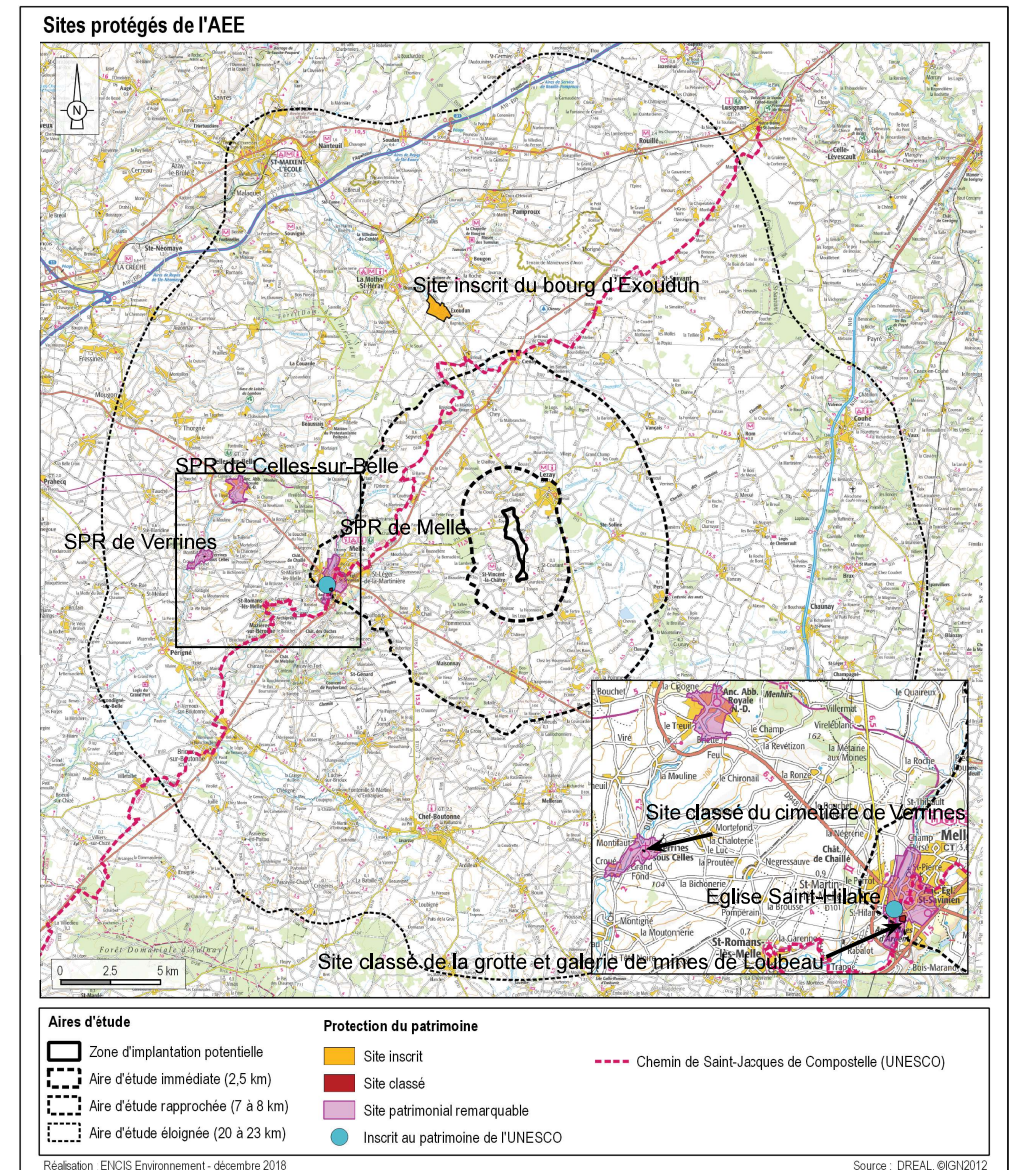
Description des sites protégés

L'ensemble des sites protégés est listé et décrit dans le tableau pages suivantes.

Site inscrit de l'ensemble formé par le bourg d'Exoudun

Ce site inscrit situé à 10 km au nord de la ZIP, est protégé pour son caractère pittoresque. Il intègre le bourg d'Exoudun et une portion de la Sèvre niortaise qui serpente doucement d'un coteau à l'autre de manière plus ou moins escarpée. Ce site prend en compte la dimension urbaine en lien avec la dimension paysagère de la vallée de la Sèvre niortaise. Ce site fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle et connaît une certaine fréquentation locale avec le passage de circuits de randonnée par le bourg. **L'enjeu est modéré.**

Depuis les routes d'accès nord au bourg et depuis la rue des granges notamment, des covisibilités partielles sont possibles avec l'ensemble du site inscrit : le clocher de l'église (église non protégée) surplombe l'ensemble de la silhouette du bourg et la ZIP émerge au loin, au-dessus de l'horizon boisé. Ces visibilités demeurent très discrètes et ne sont pas prégnantes dans le paysage. Au niveau de la table d'orientation, en surplomb sur le village, une covisibilité, en partie masquée par la végétation, est recensée. Depuis l'intérieur du bourg ou depuis les berges de la Sèvre niortaise, il n'y a pas de visibilité possible, la ZIP étant masquée par le tissu urbain et le couvert végétal du bord de la rivière. **La sensibilité est faible.**



Carte 13 : Les sites inscrits, classés, sites patrimoniaux remarquables et UNESCO dans l'AEE.



Photographie 49 : Covisibilité depuis la D307 : le rebord de la vallée de la Sèvre niortaise surplombe la ville d'Exoudun dont le clocher de l'église se démarque du reste de l'urbanisation.



Photographie 50 : Ambiance pittoresque dans le centre d'Exoudun, depuis lequel la ZIP n'est pas perceptible.



Photographie 51 : Depuis la table d'orientation d'Exoudun, une covisibilité discrète apparaît entre la silhouette du village et la ZIP.

Site classé du cimetière de Verrines-sous-Celles

Ce site classé est localisé au cœur du village de Verrines-sous-Celles, au sud de Celles-sur-Belle, sur le versant est de la vallée de la Belle, à 15 km à l'ouest de la ZIP. Ce patrimoine funéraire a été classé pour son caractère pittoresque et historique. Le périmètre du site est délimité par un mur en pierres sèches autour du cimetière protestant et il comprend une cinquantaine de tombeaux. A proximité directe se trouve l'église Saint-Maixent, monument historique classé (MH n°51). *L'enjeu est faible.*

Le site est localisé en bordure de la Belle, sur le bas d'une pente tournée vers l'ouest. Ce contexte encaissé limite les vues et il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensée depuis le site en lui-même et ses abords. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 52 : Les tombeaux composant le cimetière.



Photographie 53 : Le cimetière et l'église Saint-Maixent entourés d'un mur de pierres sèches.

3.2.2.3 Les sites patrimoniaux remarquables

La loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) du 07/07/2016 prévoit la mise en place du dispositif des sites patrimoniaux remarquables.

«*Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur*».

À l'égal de la protection au titre des abords, il s'agit d'une servitude d'utilité publique. Ce nouveau classement se substitue à un certain nombre de dispositifs existants : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP). Tous ces secteurs identifiés comme des sites à enjeux patrimoniaux deviennent de plein droit des sites patrimoniaux remarquables.

Leur protection suit le même régime que celui des espaces protégés au titre des abords.

On dénombre trois sites patrimoniaux remarquables dans le périmètre d'étude : l'AVAP de Verrines, l'AVAP de Celles-sur-Belle et la ZPPAUP de Melle. Une AVAP est en cours d'étude à la Mothe-Saint-Heray. Seules les deux AVAP se situent dans l'aire éloignée.

L'ensemble des sites patrimoniaux remarquables est listé et décrit dans le tableau figurant en pages suivantes.

L'AVAP de Verrines-sous-Celles

L'AVAP concerne une portion de Verrines-sous-Celles s'étendant du hameau de Montifaut à celui de Croué plus au sud, le long de la Belle. Cette AVAP intègre le site classé du cimetière de Verrines-sous-Celles et l'église Saint-Maixent, monument classé (MH n°51). *L'enjeu est modéré.*

Depuis les bords de la Belle, l'encaissement et la végétation empêchent les perceptions de la ZIP. Le hameau de Montifaut, en léger surplomb permet des vues sur l'église, sans covisibilité possible avec la ZIP, masquée par le relief arboré. Depuis le hameau de Croué, le relief joue le rôle de masque, sans vue possible sur la ZIP. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 54 : Depuis le hameau de Montifaute, le clocher de l'église émerge au-dessus de la silhouette de Verrines-sous-Celles sans covisibilité possible avec la ZIP.

L'AVAP de Celles-sur-Belle

Le village de Celles-sur-Belle est situé à l'ouest de l'aire d'étude éloignée, en bordure de la Belle. L'urbanisation s'est développée autour d'un ensemble architectural remarquable datant du XVII^{ème} siècle composé de l'abbaye royale (MH n°44) et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire (MH n°43). Le périmètre de l'AVAP englobe le centre-historique de la ville le long de la Belle, ainsi que l'extension plus récente du quartier de Chantemerle sur la rive opposée. *L'enjeu est fort.*

Depuis le centre historique en fond de vallée, les visibilitées sont masquées par la trame bâtie et le relief boisé. En arrivant à la ville depuis l'ouest, la route de Niort, principale artère de la ville est orientée vers le centre-ville et le clocher de l'abbaye apparaît dans l'axe de la rue cependant le contexte bâti et l'arrière plan boisé ne permettent aucune covisibilité avec la ZIP. Depuis le quartier de Chantemerle, la position en surplomb permet une large visibilité sur l'abbaye royale se démarquant du reste du bâti. Cependant, le bocage et le couvert arboré du bois de Celles empêchent toute covisibilité. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 55 : Ensemble architectural composé de l'abbaye royale et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire.



Photographie 56 : Aucune visibilité depuis le fond de la vallée de la Belle, à proximité de l'abbaye royale et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire.

3.2.2.4 Les sites UNESCO

Un site UNESCO est un ensemble de biens présentant une valeur universelle exceptionnelle justifiant ainsi leur inscription sur une liste établie par le comité du patrimoine mondial de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En tant que patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité classé par l'UNESCO ces éléments / sites possèdent une protection particulièrement élevée.

On recense **un seul site classé UNESCO : l'église Saint-Hilaire à Melle, au titre d'étape d'un chemin de Saint-Jacques de Compostelle**. Ce monument est situé dans l'aire d'étude rapprochée et il est étudié plus en détail au paragraphe 3.3.3.3.

| Inventaire des sites protégés, ZPPAUP /AVAP et sites UNESCO de l'aire d'étude éloignée | | | | | | | |
|--|----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|--------|--|-------------------------|-------------|
| Départ. | Commune | Nom | Protection | Enjeu | Commentaire | Distance à la ZIP en km | Sensibilité |
| 79 | Exoudun | Ensemble formé par le bourg d'Exoudun | Site inscrit | Modéré | Covisibilités partielles possibles avec l'ensemble du site inscrit (clocher de l'église surplombant la silhouette du bourg) et la ZIP, depuis les routes d'accès nord au bourg. Aucune visibilité recensée depuis l'intérieur du bourg ou depuis les berges de la Sèvre niortaise étant donné le bâti, le relief et la végétation. | 10 | Faible |
| 79 | Celles-sur-Belle | SPR de Celles-sur-Belle | Site patrimonial remarquable (AVAP) | Fort | Le périmètre de l'AVAP concerne le centre-historique et le quartier plus récent de Chantemerle. L'implantation de la ville en fond de vallée, en bordure de la Belle, empêche les visibilités. Le relief boisé et la forêt de Celles masquent les visibilités. | 12 | Nulle |
| 79 | Verrines-sous-Celles | SPR de Verrines-sous-Celles | Site patrimonial remarquable (AVAP) | Modéré | L'encaissement et le relief boisé empêchent toute visibilité sur la ZIP. | 14 | Nulle |
| 79 | Verrines-sous-Celles | Cimetière de Verrines-sous-Celles | Site classé | Faible | Aucune visibilité depuis le site et ses abords, le contexte encaissé empêche les vues et il n'y a pas de covisibilité recensée. | 15 | Nulle |

Tableau 4 : Inventaire des sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée.

3.2.3 Le contexte touristique

Activité en lien direct avec les paysages et le patrimoine, le tourisme et l'usage récréatif des lieux doit être étudié afin de comprendre et de lister les lieux et espaces qui bénéficient d'une plus grande fréquentation. Cet inventaire doit être fait à double titre :

- Dans un premier temps, pour déterminer les perceptions sociales et l'attraction des lieux déjà reconnus par une protection et un inventaire (monument historique, patrimoine UNESCO, site emblématique, etc.)
- et pour inventorier des lieux qui, même s'ils ne bénéficient pas de protection ou de reconnaissance spécifique, sont attractifs pour des observateurs potentiels du paysage.

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui contribue à l'attrait touristique, différents sites et circuits touristiques dans les différentes aires d'étude du projet.

3.2.3.1 Description générale

Le département des Deux-Sèvres, n'est pas le plus attractif de la région, ne possédant pas de littoral. L'intérêt touristique majeur est lié à la présence du Marais-Poitevin avec son PNR, le circuit de la Venise Verte et le parc ornithologique. Sur le territoire étudié, le tourisme est davantage lié à la richesse paysagère et patrimoniale du Mellois.

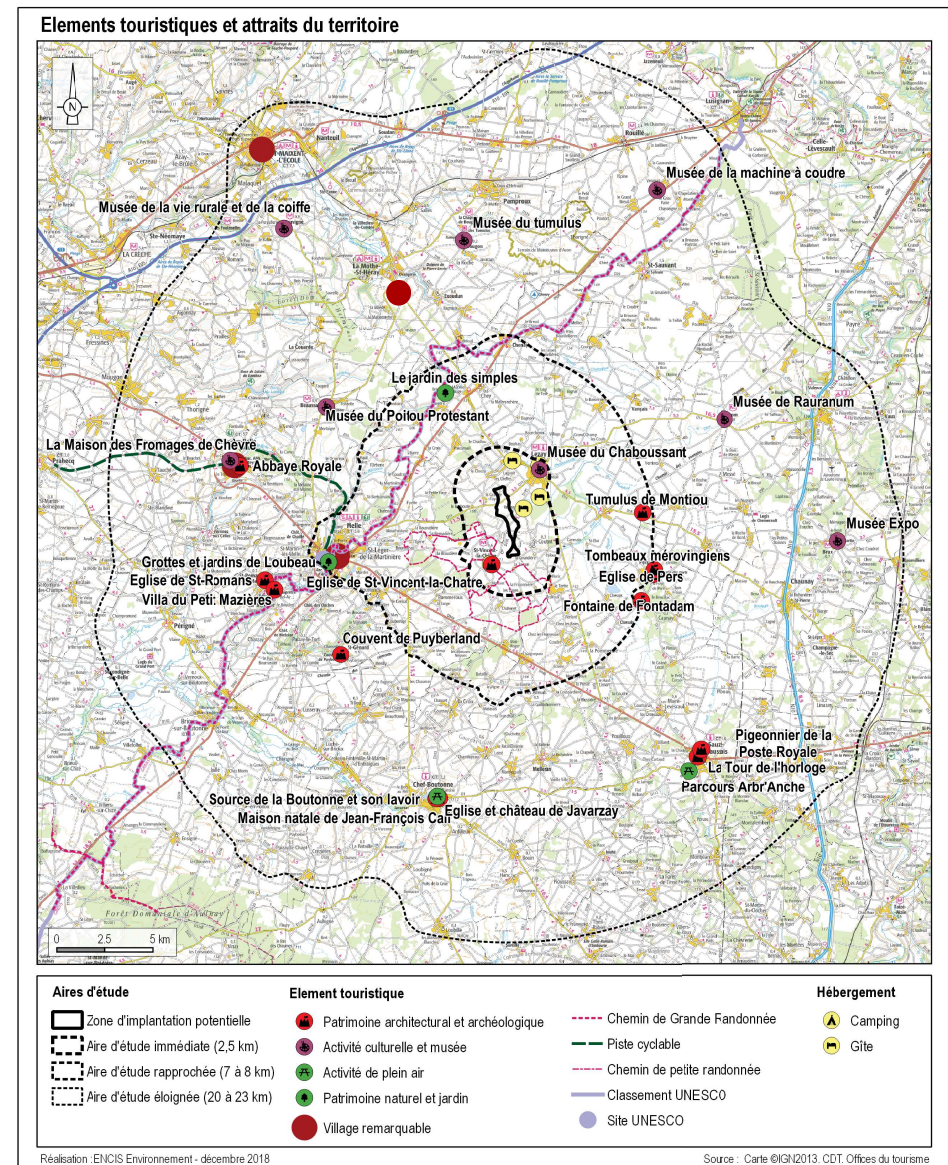
Les sites touristiques les plus reconnus du périmètre d'étude sont concentrés à Melle et le long de la vallée de la Belle à l'ouest. Sur l'ensemble des aires d'étude du projet, on recense principalement des villes mettant à l'honneur leur patrimoine architectural remarquable comme c'est le cas à Saint-Maixent-l'École ou à Celles-sur-Belle.

On recense également des jardins et activités de plein air qui s'articulent autour des cours d'eau (source de la Boutonne et son lavoir) et des étangs dans les nombreuses vallées de l'AEE, ainsi qu'une voie verte (Ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle) et un sentier de grande randonnée, support du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et qui permet de découvrir les paysages du secteur. Quelques musées complètent l'offre touristique et culturelle.

3.2.3.2 Description des sites touristiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans le tableau figurant aux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant à minima des enjeux modérés ou des sensibilités faibles.

Parmi les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, un seul présente un enjeu fort et trois présentent un enjeu modéré.



Carte 14 : Sites touristiques de l'AEE.

Château de Javarzay

Ce château situé à Chef-Boutonne est l'un des premiers châteaux de la renaissance en Poitou. La construction du château de Javarzay date du XVI^{ème} siècle et mêle des éléments de la Renaissance et des attributs du Moyen Âge se traduisant dans l'architecture par un style gothique et des inspirations nouvelles. Des visites, expositions, événements, concerts sont régulièrement proposés à l'intérieur du château. Depuis 1993, des opérations de restauration sont menées. Aujourd'hui encore, une partie de la façade est en rénovation. *L'enjeu est modéré.*

Le château est inséré dans un parc paysager ouvert au public et un étang artificiel ouvert à la pêche propose une vue sur le château se reflétant dans l'eau. Autour du château, tous les arbres sont répertoriés et deux des arbres de l'arboretum sont inscrits à l'inventaire des arbres remarquables de Deux-Sèvres. Le contexte encaissé associé à la végétation du domaine empêche toute visibilité vers la ZIP. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 57 : Page d'accueil du site internet de l'office de tourisme du pays Mellois (<https://decouvertes.paysmellois.org/>)

Musée du tumulus à Bougon

Ce musée à l'architecture contemporaine est niché dans un écrin végétal. Il retrace l'histoire de l'humanité et plus particulièrement la période du néolithique. Sur place, six monuments mégalithiques composent la nécropole de Bougon. Cinq tumulus renferment huit chambres funéraires dans lesquels ont été découverts plusieurs défunts accompagnés d'offrandes. Ce musée propose des activités pédagogiques pour le public. *L'enjeu est modéré.*

Le musée est inséré à l'écart de l'urbanisation, au nord du bourg de Bougon. Inséré dans un contexte arboré, il n'y a pas de visibilité possible sur la ZIP. Le couvert végétal ne permet pas de visibilité également. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 58 : Musée du tumulus à Bougon (source : www.tourisme-deux-sevres.com)

Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle

Cette voie verte cyclable suit une ancienne voie ferrée entre Melle et Celles-sur-Belle. Le chemin en stabilisé offre un parcours champêtre entre ces deux villes et le tronçon emprunte une succession de déblais et de remblais alternant entre des ambiances forestières ou de prairies. *L'enjeu est modéré.*

Cette voie verte démarre de Melle et son tracé remonte vers le nord puis rejoint Celles-sur-Belle et Prahecq. Cet itinéraire cyclable longe le tracé de la Béronne, puis celui de Vireblanc et de la Belle jusqu'à Celles-sur-Belle puis son tracé passe à travers des paysages plus ouverts, jusqu'à Prahecq. L'itinéraire emprunte des chemins enclavés ou bordés de végétation qui limitent les visibilités. Entre Prahecq et la D324, des vastes parcelles agricoles offrent des vues plus ouvertes et des vues fugaces sur la ZIP sont possibles, cette dernière pouvant apparaître partiellement au-dessus de l'horizon boisé et du relief. *La sensibilité est très faible.*

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Le GR655 est l'itinéraire emprunté par la voie historique « Via Turonensis » dans l'aire d'étude éloignée (cf. carte 13). Cette voie historique relie Paris à la frontière espagnole et figure parmi les quatre chemins historiques de pèlerinage en France, également inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans les Deux-Sèvres, c'est la voie de Tours qui passe. Une halte jacquaire à Melle est recensée et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins français de Saint-Jacques de Compostelle (cf. paragraphe 3.3.3.3). *L'enjeu est fort.*

Au nord de l'AEE, le GR relie Lusignan à Chenay en étant globalement parallèle à la D150. Le bocage filtre une grande partie des visibilités même si des vues longues sur la ZIP peuvent être occasionnellement recensées, lorsque le paysage s'ouvre au niveau de parcelles de grandes cultures. Au sud-ouest de l'AEE, l'itinéraire permet de lier Melle à Brioux-sur-Boutonne. Tout comme pour le nord de l'AEE, des visibilités très occasionnelles et partielles sont possibles. *La sensibilité est globalement très faible.*



Figure 15 : Les principaux itinéraires suivis par les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (Source : <http://www.chemins-compostelle.com>)

| Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée | | | | | | | |
|--|--------------------------|--|----------------------|-------------|---|-------------------------|-------------|
| Départ. | Commune | Nom | Protection | Enjeu | Commentaire | Distance à la ZIP en km | Sensibilité |
| 79 | Caunay | Fontaine de Fontadam | - | Très faible | Inscrit dans le contexte boisé du bois de Fontadam, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP. | 7 | Nulle |
| 79 | Pers | Eglise de Pers | - | Très faible | Localisée à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers la ZIP. | 7,2 | Nulle |
| 79 | Pers | Tombeaux Mérovingiens | MH classé | Très faible | Les tombeaux mérovingiens sont implantés à l'intérieur du cimetière, à l'est de Pers. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible étant donné le tissu bâti (voir MH n°9) | 7,4 | Nulle |
| 79 | Beaussais | Maison du protestantisme poitevin | Partiellement classé | Faible | La maison du protestantisme raconte l'histoire de la Réforme en Poitou, depuis les précurseurs, jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes. Le bâtiment est en recul par rapport à la D10 et inséré dans un contexte urbanisé. La végétation et le léger relief empêchent toute visibilité. (voir MH n°23) | 9,6 | Nulle |
| 79 | Saint-Génard | Couvent de Puyberland | - | Faible | Inscrit au sud de la Berlande, le contexte encaissé et boisé empêche toute vue vers la ZIP. | 10 | Nulle |
| 79 | Rom | Musée de Raunanum | - | Faible | Ce musée présente les résultats de fouilles menées sur l'antique cité gallo-romaine de Raunanum. Inscrit dans un contexte bâti, il n'y a pas de vue sur la ZIP. | 12 | Nulle |
| 79 | Saint-Romans-lès-Melle | Eglise de St-Romans | MH classé | Faible | Eglise située en contrebas le long de la D101, en creux de vallée d'un affluent de la Béronne. Aucune visibilité possible du fait du relief et du contexte boisé depuis le pied de l'église. (Cf MH n°37) | 12,5 | Nulle |
| 79 | Chef-Boutonne | Source de la Boutonne et son lavoir | - | Très faible | Inscrit dans le tissu urbain, il n'y a pas de visibilité recensée. | 12,9 | Nulle |
| 79 | Chef-Boutonne | Maison natale de Jean-François Cail | - | Très faible | Jean-François Cail est un acteur majeur de la première révolution industrielle. Sa maison natale étant inscrite au sein du tissu urbain, il n'y a pas de visibilité ou de covisibilité possible avec la ZIP. | 13 | Nulle |
| 79 | Bougon | Musée du tumulus | - | Modéré | Inscrit dans un contexte boisé, le musée est isolé des vues ainsi que les tumuli présentés. (voir MH n°42) | 13,1 | Nulle |
| 79 | Chef-Boutonne | Eglise De Javarzay | MH classé | Faible | Le contexte bâti de Chef-Boutonne empêche toute visibilité (Cf. MH n°47) | 13,5 | Nulle |
| 79 | Chef-Boutonne | Château de Javarzay | MH classé | Modéré | Le parc paysager et l'implantation encaissée empêchent toute vue vers la ZIP (Cf. MH n°46) | 13,5 | Nulle |
| 79 | Sauzé-Vaussais | Pigeonnier de la poste royale | - | Très faible | Ce monument fait partie des bâtiments de la Poste Royale. Il est implanté à l'écart de l'urbanisation, au nord de Sauzé-Vaussais et de la D948. Implanté dans un contexte arboré, il n'y a pas de visibilité possible. | 13,9 | Nulle |
| 79 | Sauzé-Vaussais | La tour de l'horloge | - | Très faible | La trame bâtie limite toute visibilité sur la ZIP. | 14 | Nulle |
| 79 | Sauzé-Vaussais | Parcours Arbr'Anché | - | Faible | Parcours d'acro-branche implanté en contexte boisé. Les visibilités sont limitées par la masse végétale. Depuis certaines activités en hauteur (15 m de haut) des vues partielles et ponctuelles peuvent être recensées. | 14,4 | Très faible |
| 86 | Brux | Musée Expo | - | Faible | Situé au cœur du village, ce local propose 8 salles d'expositions. Implanté au cœur du bourg, le contexte bâti, et l'implantation en fond de talweg boisé empêchent les visibilités. | 16,5 | Nulle |
| 79 | Souigné | Musée de la vie rurale et de la Coiffe | - | Très faible | Musée qui a pour vocation de faire vivre la mémoire d'un "Autrefois en Poitou". Le musée est implanté dans un ancien prieuré. Aucune visibilité possible étant donné le relief. | 17,2 | Nulle |
| 86 | Rouillé | Musée de la machine à coudre | - | Faible | Le musée accueille une collection privée de 300 machines à coudre de 1830 à nos jours. Le contexte boisé filtre les visibilités. Il n'y a pas de vue possible sur la ZIP. | 17,5 | Nulle |
| 79 | Saint-Maixent-l'École | Patrimoine architectural | - | Faible | Au cœur de la ville, il n'y a pas de visibilité étant donné la densité bâtie. Cependant, depuis la D24, au nord de Saint-Maixent-l'École, des covisibilités partielles et discrètes avec la silhouette du bourg peuvent apparaître. | 21,6 | Très faible |
| 79 | Melle | Chemin de Compostelle / GR 655 | - | Fort | Visibilités lointaines et occasionnelles possibles, en grande partie filtrées par le bocage et atténuées par la distance (cf chapitre 3.1.4.4) | 4,5 | Très faible |
| 79 | Melle / Celles-sur-Belle | Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle - piste cyclable | - | Modéré | La voie verte emprunte un tracé tantôt en surplomb, tantôt encaissé et les ambiances de forêt et de prairies traversées n'offrent que de rares visibilités sur la ZIP. | 7,7 au plus proche | Très faible |

Tableau 5 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

3.3 Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du projet de composition paysagère, le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, nous définirons préalablement les structures paysagères qui composent le territoire, les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cette espace.

L'aire d'étude rapprochée (AER) pertinente pour cette analyse est de 7 à 8 km autour de la ZIP.

3.3.1 L'analyse des structures paysagères

Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisations 2010 et 2016) définit les structures paysagères comme telles : « *Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient, et/ou leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage : il s'agit par exemple de la configuration du relief, des haies, des masses végétales, etc. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage.* »

Relief

Le relief est faiblement marqué et l'impression générale est celle d'un paysage horizontal. L'anticlinal de Melle est peu perceptible à cette échelle, excepté en rebord, selon un axe nord-ouest / sud-est, à l'ouest de Lezay. Ce rebord paysager offre des vues dominantes sur la plaine de Lezay. Au sud-ouest de l'aire d'étude, des perspectives lointaines s'ouvrent sur les paysages ouverts de la plaine de Niort. Le rebord est de ce côté beaucoup moins net, plus progressif.

Les cultures

Les cultures occupent la majeure partie de l'aire d'étude. Les parcelles, de grandes tailles, accueillent principalement du colza, du blé et du tournesol. Celles-ci forment de vastes surfaces uniformes souvent bordées par des haies discontinues. Les couleurs varient selon les saisons et le paysage prend un aspect totalement différent selon les cultures. L'hiver, le sol à nu laisse apparaître une terre à la teinte rougeâtre tandis qu'au printemps, les champs jaunes de colza sont visibles de loin.



Photographie 59 : Depuis le sud-ouest de l'AER, le relief apparaît légèrement vallonné.

Les boisements

De nombreux boisements sont répartis sur le territoire d'étude. Sur l'anticlinal de Melle, les bois de la Chevrelière, le bois de la Garde, le bois de la Foye et le bois de Melle se répartissent du sud vers le nord. Sur la plaine de Lezay, le bois de la Douve se retrouve au nord tandis que le bois de la Drouille est implanté à l'est, à l'endroit où la Dive prend sa source. Ces massifs forestiers, par leur densité, forment des écrans filtrant les vues.

Les structures bocagères

Les structures bocagères sont encore bien présentes sur le territoire, notamment de part et d'autre de la D948. Cette trame discontinue de haies hautes limite les vues lointaines. Souvent situées le long des routes, les haies à la structure rectiligne accentuée par la taille à l'épaveuse, forment ainsi des «écrans» opaques à la belle saison. Le paysage est perçu de manière fragmentée, les vues sont tantôt lointaines tantôt rapprochées. Les ambiances sont plus intimistes autour des bourgs et hameaux notamment, et plus ouvertes au niveau des vastes champs cultivés.

Le réseau hydrographique

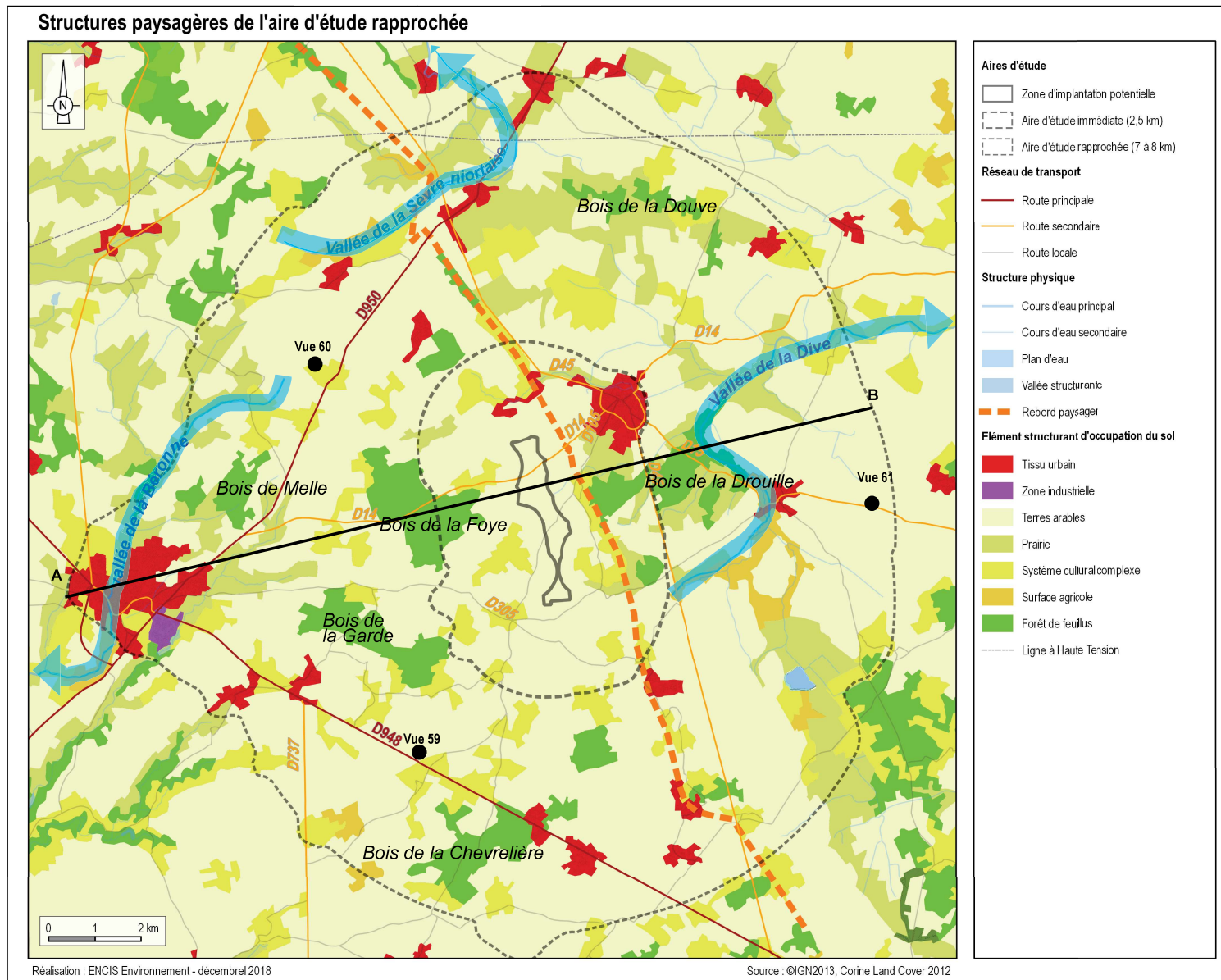
On recense le cours de la Sèvre niortaise au nord de l'AER. La vallée de la Dive entaille superficiellement la plaine de Lezay et s'écoule en direction de l'est. A l'ouest, la vallée encaissée de la Béronne serpente vers le sud-ouest. Ces cours d'eau sont accompagnés d'une ripisylve qui se confond avec la trame bocagère et sont souvent bordés par des prairies.

Les routes et chemins

L'AER est parcourue par deux axes majeurs rayonnants depuis Melle : la D948 vers le sud-est et la D950 vers le nord-est. Ces deux grands axes rectilignes sont fréquemment bordés de haies bocagères filtrant une grande partie des visibilités. Un réseau de routes de desserte locale maille le reste du territoire.

L'habitat

Melle est la ville la plus importante de cette aire d'étude. Hormis la ville de Melle, des villages et bourgs sont répartis le long de la vallée de Dive et de la Sèvre niortaise, au niveau du rebord paysager et de part et d'autre de la D948. Cet habitat est globalement peu perceptible car souvent inséré dans la végétation.



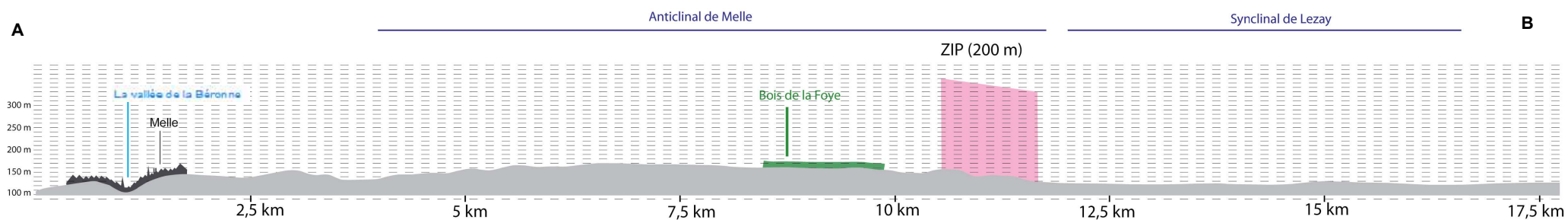
Carte 15 : Structures paysagères de l'AER.



Photographie 60 : Depuis le plateau au nord-ouest, le bocage dessine un horizon boisé plus ou moins proche selon les secteurs.



Photographie 61 : A l'est de l'AER, le plateau de Lezay offre un relief tabulaire.



Coupe 1 : Coupe de principe AB orientée ouest / est traversant Melle et la ZIP (trait de coupe cf. carte page précédente). (Rapport hauteur/largeur x 5. Le rapport d'échelle est exagéré pour faire ressortir le relief).

3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

3.3.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

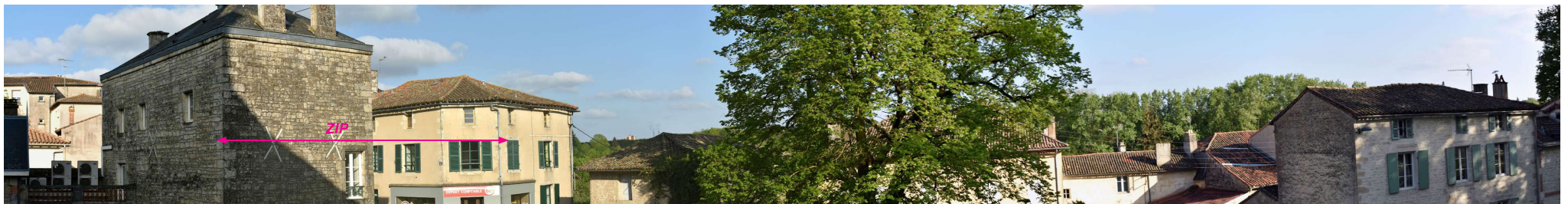
La principale ville et les principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après.

Melle (3 854 habitants en 2015)

Située à 8 km à l'ouest de la ZIP, la ville est implantée sur un promontoire en bordure de la Béronne. Les quartiers les plus récents sont implantés en périphérie nord et nord-est. Cette ville, étape sur le parcours de Saint-Jacques de Compostelle abrite plusieurs monuments historiques : trois églises romanes dont une est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre d'un chemin de Compostelle.

Les habitations sont implantées à la fois sur le sommet de la butte et sur ses pentes. Les constructions installées sur les versants de la Béronne sont tournées vers l'ouest, sans visibilité possible en direction de la ZIP étant donné l'encaissement. En raison de la densité bâtie, le centre-ville n'offre pas d'échappée visuelle. Les extensions urbaines les plus récentes forment des quartiers en position de surplomb comme celui de Champ Persé. La position en hauteur serait susceptible d'offrir des fenêtres visuelles sur la ZIP, mais les visibilités sont toutes masquées par la végétation abondante de la périphérie de la ville. Depuis le nord de Melle, à proximité d'un supermarché, rue de la Garenne, la ZIP s'élève légèrement au-dessus de l'horizon boisé. Plus à l'ouest, le quartier de Saint-Hilaire, sur le rebord opposé de la Béronne est installé sur une pente tournée vers l'est, en direction de la ZIP. Cette position de surplomb permet de dominer la vallée et de distinguer le centre-ville de Melle. Depuis la rue Fomblanche, ou la rue du Glacis, la position en hauteur et l'orientation vers la ZIP permet des visibilités sur cette dernière, en grande partie masquée par l'horizon densément boisé. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 62 : Aucune visibilité depuis le parvis de l'église Saint-Savinien à Melle, étant donné les masques bâtis.



Photographie 63 : Depuis la place du marché à Melle, le tissu urbain ne permet pas de visibilité vers la ZIP.

Saint-Léger-de-la-Martinière (1 046 habitants en 2015)

Ce village est localisé à moins de 8 km à l'ouest de la ZIP. Le cœur historique de ce bourg est situé en périphérie de la ville de Melle et forme avec celle-ci une urbanisation continue. Le bâti relativement dense est aligné le long de la D950, filtrant les visibilitées depuis cette dernière. Des quartiers plus récents se sont installés en périphérie sud sur les pentes de la vallée du ruisseau de la Fontaine de Mareuil. Des échappées visuelles sont possibles, comme c'est le cas rue des coteaux dans le quartier de Saint-Léger où la ZIP émerge dans l'axe de la rue, mais elles sont en grande partie filtrées par la végétation dense des jardins et les haies horticoles créant des écrans. Depuis le bas de la rue du Gachet, des visibilitées sur la ZIP sont également possibles. *La sensibilité est très faible.*

Sevret (630 habitants en 2015)

Le village de Sevret est implanté en partie sur un point haut au sud du bois de Saint-Martin et de la Sèvre niortaise. L'urbanisation s'est développée de part et d'autre de la D108, cette dernière étant également

sur le tronçon traversant le village, support du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Les habitations au nord de la départementale sont situées sur le haut d'une pente douce tournée vers le nord et le tissu bâti ainsi que le relief masquent en partie les visibilitées. Les habitations situées au sud de la route sont quant à elles directement implantées sur le point haut et même si la végétation permet de filtrer une grande partie des visibilitées, des vues partielles et ponctuelles sur le nord de la ZIP sont possibles. *La sensibilité est faible.*

Chey (583 habitants en 2015)

Ce village est implanté sur une pente douce tournée en direction de la Sèvre niortaise, vers le nord. Depuis le centre du village, le tissu bâti et le relief masquent les visibilitées sur la ZIP. Cependant, des vues sont possibles depuis le sud-ouest du village, depuis la D950, de la mairie et école communale jusqu'à la D45. En effet, la végétation permet ponctuellement sur ce tronçon des visibilitées partielles sur la ZIP. *La sensibilité demeure très faible* étant donné les faibles visibilitées existantes uniquement depuis la périphérie du village.



Photographie 64 : Légère visibilité sur la ZIP depuis l'est de Sevret.



Photographie 65 : Visibilité ponctuelle sur le nord de la ZIP depuis le sud-ouest de Chey.